FOCUS
OCTOBRE 2026

Commune de Bou

LA SÉCURITÉ DE NOTRE VILLAGE

- le département organise un nouvel exercice inondation du canal le 08 octobre (cet exercice de déroulera en salle)
- Réunion publique sur le risque inondation le 18/12 à 19H (salle des fêtes)
- La première fresque de la crue aura lieu le 19/12 pour les élus et les réservistes

Face au constat de nombreux excès de vitesse dans la commune, une étude de contrôle de la vitesse sera prochainement menée afin de mieux identifier les comportements à risque et d'améliorer la sécurité de tous.

Dans nos rues, piétons, cyclistes, enfants et automobilistes se partagent l'espace : respecter les limitations de vitesse, c'est avant tout faire preuve de prudence, de civisme et de savoir-vivre.

Soyons tous vigilants et respectueux sur la route : ralentir, c'est protéger les autres... et préserver son permis !



AFFOUAGE : CHAUFFEZ-VOUS EN TOUTE TRADITION

Cette pratique, qui remonte au Moyen Âge, permet aux habitants de la commune qui le souhaitent de récolter du bois de chauffage sur le domaine foncier municipal.

Pour bénéficier de cette opportunité et contribuer à l'entretien des parcelles, les candidats devront se déclarer en mairie et signer une autorisation de prélèvement de bois (affouage) avant le 15 novembre, début de la période d'affouage.

La mairie n'ayant plus de besoin en bois, et n'ayant pas connaissance de personnes précaires dans le besoin, la taxe d'affouage se traduira par l'entretien de parcelles communales non rentables en bois.

LA FÊTE À LA BINETTE : UN BEAU SUCCÈS À BOU

Les 5 et 6 septembre, La Fête à la Binette a une nouvelle fois fait vibrer Bou dans son magnifique cadre en bord de Loire !

Avec 9 spectacles gratuits proposés sur deux jours, cette édition 2026 a rassemblé plus de 2000 visiteurs, venus profiter d'une programmation riche et éclectique, entre arts de rue, musique, humour et spectacles pour petits et grands !

Dans une ambiance festive, conviviale et familiale, le public a investi les différents espaces de La Binette, avec notamment plus de 600 spectateurs pour le spectacle du samedi soir, avant de prolonger la fête en musique.

Et parce qu'à Bou, la Loire est au cœur de la fête, l'association Voile de Bou a proposé durant les deux journées de belles balades en bateau sur la Loire, permettant aux visiteurs de découvrir autrement cet environnement remarquable.

Cette belle réussite est portée par l'UBOF (Union Boumienne pour l'Organisation des Fêtes) organisatrice de l'événement, et par l'engagement remarquable de plus de 50 bénévoles, qui se sont relayés tout au long des deux journées pour accueillir le public et faire vivre la fête.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette édition un moment de partage, de rire et de convivialité, dans ce cadre exceptionnel.





INFORMATIONS : RENTRÉE SCOLAIRE

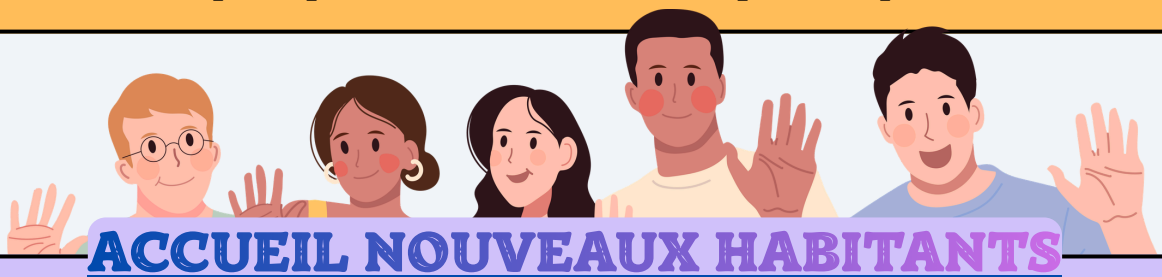


- L'effectif est en hausse : 109 enfants
- Activités périscolaires : reconduction du multisports dès septembre, éducation musicale en cours de finalisation.
- Piscine : la commune a conservé, comme l'année passée, deux créneaux de piscine afin que tous les élèves dès le CP profitent de cet apprentissage de la natation.



LE CMJ SE RENOUVELLE !

La Municipalité souhaite relancer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) afin de permettre aux enfants de Bou de faire entendre leur voix, partager leurs idées et proposer des projets. Le CMJ sera ouvert, cette année, aux élèves de CE2, CM1 et CM2, pour un mandat de deux ans, avec une réunion par mois. Les jeunes conseillers pourront échanger avec les élus, travailler en équipe et contribuer, à leur échelle, à améliorer la vie de la commune.
Les candidatures seront prochainement ouvertes aux familles des élèves concernés.
Toutes les informations pratiques leur seront communiquées au plus vite !



ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité convie les nouveaux habitants de la commune (arrivés depuis début 2025) pour un moment de partage.

Présentation communale, présentation des activités associatives, et petites surprises seront au RDV.

A ne manquer sous aucun prétexte !
RENDEZ-VOUS LE 28 NOVEMBRE - 10H À LA SALLE DES FÊTES

Bienvenue !



ACTUALITÉS

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle (préfecture) :

Face à la sécheresse de 2026, si votre habitation a subi des dégâts (fissures, mouvements de terrain...) depuis le 1er avril 2026, merci de transmettre à la mairie par courrier ou par mail (mairie@mairiedebou.fr):

- Un courrier décrivant les dommages constatés
- Des photos des désordres observés

ATTENTION, cette reconnaissance potentielle n'interviendra que courant 2027.



AGENDA

OCTOBRE

- 04 Octobre : OUVERTURE DE LA CHASSE
- 13 Octobre : AG COUP DE COEUR, 19H, salle des fêtes
- 16 Octobre : GOÛTER & BOUM HALLOWEEN (APE), 16H30
- 22 Octobre : CONSEIL MUNICIPAL, 20H, Mairie

NOVEMBRE

- 07 Novembre : PERMANENCE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, 9H-12H, Mairie
- 11 Novembre : COMMÉMORATION
- 13 Novembre : THÉÂTRE JEUNE PUBLIC
- 14 Novembre : SÉMINAIRE ÉLUS MÉTROPOLITAINS & COMMUNAUX
- 28 Novembre : ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS, 10H, salle des fêtes

DÉCEMBRE

- 12 Décembre : FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE
- 18 Décembre : RÉUNION PUBLIQUE "RISQUE INONDATION", 19H, salle des fêtes
- 19 Décembre: PREMIÈRE FRESQUE DE LA CRUE (pour élus & réservistes)

Commune de Bou

TERRITOIRE 2026 2028 ENGAGÉ POUR LA NATURE